

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

ARMP Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 251/2022

A la Groupe SOGECON Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché MDNAC-R/CAB/005/2018, conclu avec le Ministère de la défense nationale, Anciens Combattants et réinsertion, pour un montant total hors taxe de dollars américains cent septante-cinq mille (175 000) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 09/09/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier

Sceau de l'Etablissement

Raymond M.L. YUMBA Directeur Général asi